

PAT de Hautes Terres Communauté

PAAT des Hautes Terres

Date de la dernière actualisation : 04/07/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes

Cantal

À travers l'élaboration de ce PAAT, Hautes Terres Communauté et ses partenaires ont pour objectif d'aboutir à la création d'un système agricole et alimentaire territorial qui préserve et valorise les ressources locales, créatrices de valeur ajoutée pour les producteurs et de liens sociaux pour les habitants. Cette démarche a vocation à s'inscrire dans le projet de territoire de l'intercommunalité, véritable feuille de route transversale, ambitieuse et structurante de son avenir.

Situé au cœur du Massif central dans le Nord-Est du Cantal, le territoire d'Hautes Terres Communauté est un territoire rural de moyenne montagne regroupant 39 communes en 2025. Entre volcans et vallées, son territoire s'étend dans sa grande majorité au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Il couvre une partie des Monts du Cézallier et la majeure partie de la vallée de l'Alagnon, de Massiac à Murat. Les paysages y sont très diversifiés, avec une dominante d'espaces naturels et agricoles variés.

L'agriculture est principalement orientée vers l'élevage bovin : 38% des exploitations sont spécialisées en bovins allaitant, 31% en bovins lait et 11% en bovins mixte. Le bassin de Massiac bénéficie par ailleurs d'un microclimat favorable aux productions végétales : maraîchage, viticulture, et arboriculture sont des productions historiquement très présentes sur cette zone. **Les conditions propices à la diversification des activités agricoles ainsi que la présence de productions végétales emblématiques** (vignes et PPAM des Palhàs, pommes de Massiac) **représentent une opportunité pour le territoire.**

Les systèmes d'élevage du territoire sont principalement basés sur les prairies naturelles, qui représentent plus de 85% de la SAU du territoire, en totalité en zone de montagne. Ces écosystèmes sont riches en biodiversité et façonnent le paysage; ils permettent de préserver la qualité de l'eau, de stocker du carbone organique et sont également un atout pour produire des produits de qualité. Cependant, ces prairies sont aujourd'hui peu valorisées et sont soumises à de

nombreuses pressions (sécheresses, pullulations de campagnols terrestres, etc.). **Les 5 AOP fromagères auvergnates (AOP Cantal, AOP Salers, AOP Saint Nectaire, AOP Bleu d'Auvergne et AOP Fourme d'Ambert) sont présentes sur le territoire, mais sont parfois peu rémunératrices.** Concernant la filière bovins viande, malgré l'existence de labels rouges (Salers et Bœuf Fermier Aubrac), **75% des bovins sont exportés sous forme de brouillards hors du territoire**, entraînant une perte de valeur ajoutée pour le territoire. Le territoire d'Hautes Terres Communauté dispose cependant d'outils de transformation, et en particulier d'un **pôle viande** (abattoir et atelier de découpe) en régie municipale à Neussargues, pour lequel la collectivité a investi dans des travaux de rénovation permettant d'en faire un **outil structurant pour favoriser des filières locales**.

Le territoire d'Hautes Terres Communauté est également confronté à **une baisse démographique conséquente. Le maintien d'une activité agricole et plus largement de l'attractivité du territoire est ainsi un enjeu majeur.** L'activité agricole étant structurante de la vie locale, plus de 20 % des actifs sont agriculteurs. Si le **nombre d'exploitations a déjà diminué de 54% entre 1988 et 2020**, cette baisse risque de se poursuivre, du fait de la détérioration de la pyramide des âges des exploitants agricoles. À ce jour, le territoire compte une vingtaine d'installations en agriculture par an et de nombreux porteurs de projets souhaitant s'installer sont confrontés aux difficultés d'accès au foncier.

Malgré une densité de population faible (13 hab/km²), **le territoire compte une vingtaine d'établissements de restauration collective** (établissements scolaires, hospitalier et ehpad), **représentant plus de 510 000 repas par an**, pour lesquels l'attente est forte en termes d'approvisionnement local, durable et de qualité ainsi que d'accompagnement des professionnels. On dénombre également **une soixantaine de restaurants commerciaux, notamment du fait de l'activité touristique du territoire, en été comme en hiver** (domaine skiable du Lioran). De plus, de nombreux commerces de bouche, épiceries et marchés locaux irriguent le territoire. Des initiatives locales permettent de valoriser les producteurs locaux, tels qu'un **magasin de producteurs à Massiac, ainsi qu'une AMAP et un drive fermier à Murat**.

Hautes Terres Communauté est déjà engagée depuis plusieurs années dans de nombreuses démarches transversales (TEPCV, CLS, contrat enfance jeunesse, CTE avec le SYTEC et Saint-Flour Communauté, etc.), dont certaines sont déjà en lien avec les thématiques d'agriculture et d'alimentation. L'ancienne communauté de communes du Pays de Massiac avait également défini en 2016 une stratégie d'intervention sur l'agriculture et l'alimentation, issue d'un vaste travail de concertation. **Depuis 2017, dans le cadre de ses compétences en faveur du développement économique et de l'aménagement du territoire, Hautes Terres Communauté a contribué à plusieurs démarches collectives pour accompagner l'agriculture et l'alimentation sur le territoire** (projet Cézallier bio visant à développer l'agriculture biologique et la consommation de produits biologiques, projet TEMOIN axé sur une réflexion transversale de la transmission agricole, accompagnement de porteurs de projet, rénovation du dernier abattoir public de l'Est Cantal et opération « semences locales », menée en partenariat avec Saint-Flour Communauté).

Ce PAAT se positionne dans la poursuite de ce travail et représente **une réelle opportunité de rassembler et concerter les acteurs locaux**, dans une volonté de pérenniser et de coordonner les actions déjà en place mais aussi d'en favoriser l'émergence.

Chiffres clés du territoire



Contexte

11 258 habitants

35 communes

12,43 habitants/km²

905,35km² de communes

77,41 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

19% de taux de pauvreté

7,50% de chômage

20 710€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

2 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,02 associations par 10 km²

0,18 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

59 242,32 hectares de SAU

65,44% de SAU

dont 5,52% de SAU en bio

dont 0,46% de légumineuses

dont 86,57% de prairies permanentes



Structures agricoles

644 exploitations

46 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau
302 420,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en baisse de 4,52% depuis 5 ans

41,48 de haie/ha de SAU



Distribution

17 enseignes de distribution

dont 3 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

233 emplois dans la transformation

+12,56% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

13 restaurants collectifs sur le territoire
dont 4 restaurants collectifs qui ont fait leur
télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Hautes Terres Communauté (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

Comité de Pilotage

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Saint Flour Communauté
- › Hautes Terres Communauté
- › Direction Départementale des Terres (DDT) du Cantal
- › Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Auvergne-Rhône-Alpes
- › Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- › Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP)
- › Région Auvergne-Rhône-Alpes
- › Conseil départemental du Cantal

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'agriculture du Cantal
- › GAB BIO 15
- › SAFER Auvergne-Rhône-Alpes
- › Association La Viande des Hautes Terres
- › Auvergne Estives

Acteurs de la restauration collective

- › Maires des communes gestionnaires de cantines

Acteurs de la restauration commerciale

- › Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Cantal

- › Chambre de Métiers de l'Artisanat (CMA) du Cantal
- › Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Auvergne Bio Distribution

Acteurs de la santé

- › Contrat local de santé (CLS)
- › Agence Régionale de Santé (ARS)

Acteurs du social

- › Maisons France Services

Acteurs environnementaux

- › Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA)
- › Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL)
- › Syndicat mixte du Bassin de la Rhue
- › Syndicat des territoires de l'Est Cantal (SYTEC)

Autres

- › Hautes Terres Tourisme, Office de Tourisme
- › Ceinture Verte
- › Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Région Auvergne - Rhône - Alpes
- › DRAAF Auvergne - Rhône - Alpes
- › DDT du Cantal
- › Conseil départemental du Cantal
- › Communes du territoire d'Hautes Terres Communauté

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › INRAe
- › VetAgro Sup
- › EPL Louis Mallet
- › UCA

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'agriculture du Cantal
- › Cant'Adear
- › GAB Bio 15
- › SAFER Auvergne-Rhône-Alpes
- › Auvergne Estives
- › Fédération régionale des CIVAM d'Auvergne

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Chambre de l'industrie et du commerce du Cantal
- › Chambre des métiers et de l'artisanat du Cantal

- › Interprofession de l'AOP St-Nectaire
- › Comité Interprofessionnel du Fromage
- › Syndicat Régional Interprofessionnel du Bleu d'Auvergne

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Talents d'Ici
- › Auvabio
- › Auvergne Bio Distribution

Représentants des consommateurs

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la santé

- › Agence régionale de santé (ARS)

Acteurs du social

- › Hautes Terres Tourisme (HTT)
- › Maisons France Services

Acteurs environnementaux

- › Syndicat des territoires de l'Est Cantal (SYTEC)
- › Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL)
- › Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA)
- › CPIE de Haute-Auvergne
- › Conservatoire botanique national du Massif Central (CBNMC)
- › Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne)

Autres

- › GVA Allanche-Murat
- › Crédit Mutuel - Agence de Saint-Flour
- › La Banque Populaire - Agence de Saint-Flour
- › Le Crédit Agricole - Agence de Murat
- › Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB)
- › Ceinture Verte
- › CISCA

Les objectifs stratégiques du projet

Soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales

I. Accompagner la structuration d'une filière viande à hautes valeurs ajoutées environnementale et économique autour du pôle viande

II. Accompagner et renforcer les dynamiques de diversification des productions locales

III. Favoriser le renouvellement des actifs agricoles et encourager les projets d'installation créateurs de valeur ajoutée

IV. Mettre en valeur l'agriculture, le savoir-faire des producteurs et la qualité de leurs produits

V. Structurer l'offre agricole locale pour faciliter l'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en produits de qualité, durables et locaux

Favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous

- VI. Faciliter l'engagement de la Restauration Hors Domicile (RHD) en faveur d'une alimentation de qualité, durable et locale
- VII. Mettre en œuvre une politique d'achats publics de Hautes Terres Communauté centrée sur un approvisionnement de qualité, durable et local
- VIII. Promouvoir une alimentation de qualité, durable et locale auprès de tous les publics
- IX. Prévenir et réduire le gaspillage alimentaire

Structurer, coordonner et mettre en œuvre la stratégie agricole et alimentaire du territoire

X. Animer une dynamique collective et active autour du PAAT

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Fiche action 5 - Maintenir l'activité agricole à valeur patrimoniale du site des Palhàs et du verger d'Auzit	Action programmée
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Fiche action 6 - Contribuer à un plan d'action sur l'installation et la transmission d'activités agricoles et accompagner les porteurs de projets	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Fiche action 1 - Accompagner le collectif d'éleveurs "La Viande des Hautes Terres" à la structuration d'une filière viande bovine à hautes valeurs ajoutées, autonome et opérationnelle	Action en cours
	Organisation des filières	Fiche action 2 - Accompagner le pôle viande de Neussargues-Moissac dans son maintien et développement	Action programmée
	Organisation des filières	Fiche action 3 - Favoriser la diversification des systèmes agricoles par l'organisation de journées techniques et de sensibilisation à destination des agriculteurs	Action en cours
	Organisation des filières	Fiche action 4 - Accompagner la structuration de filières de valorisation des productions végétales locales, notamment emblématiques du territoire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Fiche action 8 - Communiquer sur les producteurs en circuits-courts et locaux, concevoir et commercialiser des offres agritouristiques	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Fiche action 15 - S'approvisionner en produits de qualité, durables et locaux lors des différents évènements et temps collectifs organisés par Hautes Terres Communauté	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Fiche action 18 - Construire et organiser des animations de sensibilisation à l'agriculture durable et à une alimentation de qualité, durable et locale à destination des jeunes	Action en cours
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	Fiche action 17 - Sensibiliser les agents et élus de Hautes Terres Communauté à une alimentation de qualité, durable et locale	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Fiche action 19 - Construire et organiser des animations de sensibilisation à l'agriculture durable et à une alimentation de qualité, durable et locale à destination des EHPAD et du grand public	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Fiche action 20 - Construire et organiser des animations de sensibilisation à une alimentation de qualité, durable et locale adaptées aux publics en situation ou à risque de précarité alimentaire dans le cadre du Chantier d'insertion porté par Hautes Terres Communauté et en Maisons France Services	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Fiche action 21 - Accompagner les établissements de restauration à réduire leurs déchets alimentaires	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Fiche action 22 - Valoriser les biodéchets par une facilitation de l'accès au compostage	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Fiche action 10 - Faciliter la structuration des fournisseurs et de réseaux d'échanges fournisseurs-acheteurs, pour un approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux des établissements de restauration collective publics	Action en cours
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Fiche action 12 - Étendre les expérimentations de la restauration des établissements publics aux établissements commerciaux et aux prestataires touristiques	Action programmée
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Fiche action 13 - Encourager le maintien et le développement de pratiques alimentaires favorables à une alimentation de qualité, durable et locale	Action en cours
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Fiche action 14 - Former les élus communaux et les établissements de restauration collective concernés par les marchés publics à la commande publique	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Fiche action 16 - Engager les restaurations des ALSH de Hautes Terres Communauté vers une alimentation de qualité, durable et locale	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Logistique	Fiche action 11 - Expérimenter des solutions logistiques facilitant l'approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux des établissements de restauration collective publics	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Fiche action 9 - Mettre en place une signalétique dans les estives pour promouvoir le pastoralisme, ses produits et favoriser la conciliation des usages de la montagne	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Fiche action 7 - Pérenniser l'usage agricole du foncier	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Modalités d'implication du grand public pérennes	Fiche action 23 - Animer une dynamique collective et active autour du PAAT	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Analyse qualitative de l'atteinte des objectifs et suivi des indicateurs basés sur : un bilan; une analyse de l'efficacité des actions mises en œuvre et de la cohérence avec les documents cadres; une analyse des écarts avec les objectifs; une analyse financière. Le travail d'évaluation s'appuie sur une analyse documentaire, une analyse des données quantitatives et qualitatives, des entretiens, des focus group, ainsi que sur un benchmark.

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Mise en œuvre d'un projet en commun avec **Saint-Flour Communauté** portant sur l'élaboration d'une solution logistique commune pour répondre aux besoins de la restauration collective sur le territoire de l'Est-Cantal. Organisation d'évènements en commun sur l'Est-Cantal, notamment concernant l'organisation de journées de sensibilisation et de sessions de formation.

Participation à la construction du réseau inter-PAT du département du Cantal, réunissant les PAT d'Aurillac Agglomération, de Saint-Flour Communauté, du Parc naturel régional de l'Aubrac et de Hautes Terres Communauté, ainsi que les collectivités travaillant à l'émergence d'un PAT sur leur territoire.

Coopération interterritoriale

Oui

Mise en œuvre d'un projet expérimental en collaboration avec la **Communauté de communes Ambert Livradois-Forez**, portant sur la mise en place d'une plateforme logistique décentralisée.

PAT membre des réseaux

- › RADAR Aura (anciennement), nouveau réseau inter-PAT AURA en cours de structuration
- › Réseau inter-PAT du Cantal

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › Plan de relance
- › Autres
 - AAP Maxim'herbe, AMI Territoire de maraîchers

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Maryline Dieudonné

mdieudonne@hautesterres.fr

Responsable du pôle Développement, Aménagement et environnement

4 rue Faubourg Notre Dame

15300 Murat

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)